



Pôle Culture

COMMISSION CULTURE

**Compte-rendu de la réunion du vendredi 22 janvier 2021 à 18h00
en visioconférence par teams**

ORDRE DU JOUR

Pôle Culture

1. Tour de table des services et divers
2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2020.

Service Action culturelle

3. Versement des contributions financières 2021 à la Cité musicale-Metz.
4. Projet d'éducation musicale DEMOS - Bilan de la première année d'apprentissage des deux nouveaux orchestres et mise en œuvre de la deuxième année.
5. Versement de subventions 2021 aux principaux festivals culturels de Metz.

Étaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur Patrick THIL, Adjoint Délégué à la Culture et aux Cultes :

- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Corinne FRIOT, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, membre titulaire
- Monsieur Eric FISZON, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Bernard STAUDT, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Monsieur Ferit BUHRAN, Adjoint de quartier
- Monsieur Guy REISS, Adjoint de quartier

- Monsieur Frédéric CHARTÉ, Directeur Général Adjoint
- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur du pôle Culture par intérim
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du service Action culturelle
- Madame Barbara SCHNEIDER, Cheffe du service Patrimoine culturel
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques de Metz

- Madame Sandrine COCCA, Service des Archives municipales

Étaient excusé(e)s, absent(e)s :

Excusé(e)s :

- Madame Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Déléguée, membre suppléante

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
- Monsieur Thierry DEPRESZ, Directeur des Archives municipales

Absent(e)s :

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Monsieur Laurent DAP, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Monsieur Jérémy ROQUES, Conseiller Municipal, membre suppléant
- Monsieur Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre suppléante

Monsieur Patrick THIL, Président, ouvre la séance à 18h15 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} point : Pôle Culture – Tour de table des services et divers.

Bibliothèques-Médiathèques de Metz :

Monsieur Patrick THIL indique que Monsieur le Maire a décidé d'arrêter la vente du Caméo et de lancer une réflexion autour de l'utilisation du site comme vitrine des activités de la médiathèque Verlaine. L'étude existante sur l'évolution de la médiathèque Verlaine est ainsi étendue à l'ancien cinéma dont la situation centrale, au cœur d'une zone d'attractivité et à proximité de librairies, rend le lieu particulièrement intéressant. Monsieur Patrick THIL précise d'ailleurs l'interruption des travaux d'inversion de l'entrée de la médiathèque Verlaine (décidés tardivement et hors cadre de cette étude). Il s'agit d'approfondir cette étude afin de permettre d'exposer au Caméo les fonds patrimoniaux précieux (Verlaine, grégorien, manuscrits du Moyen-Age...) physiquement, et par les moyens du numérique qui permettront de montrer les richesses messines et celles qui bien que messines ne sont pas présentes à Metz (ex : livres précieux conservés à la Bibliothèque Nationale de France). L'étude doit intégrer également l'idée de conserver une des salles du cinéma afin de donner une dimension de cinémathèque au lieu, dans l'esprit du Forum des Images (Paris). Cela permettrait de combler le chaînon manquant à Metz entre le cinéma grand public à Saint-Julien-lès-Metz ou à venir à la ZAC de l'Amphithéâtre, et le cinéma d'art et essai place Saint-Jacques à KLUB.

Madame Corinne FRIOT pose la question de savoir si le Caméo deviendrait également la maison de l'étudiant. Monsieur Patrick THIL indique qu'une réflexion est menée en vue d'une hybridation, ce qui s'est déjà fait à Metz avec l'AGORA et les médiathèques, fréquentés par de nombreux étudiants.

Mais cette question est à la réflexion de notre collègue Monsieur Marc SCIAMMANNA.

Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT informe que les services ont rouvert au public en mode dégradé depuis le 2 décembre 2020. Récemment, les sites de Verlaine et de Bellecroix ont dû fermer en raison de cas de Covid et devraient rouvrir fin janvier. Les autres sites continuent à fonctionner. En termes d'actualité, les Bibliothèques-Médiathèques proposeront

au public le 23 janvier 2021, dans le cadre de la "Nuit de la lecture", des rencontres et des ateliers d'écriture en ligne avec des auteurs et des comédiens.

Service des Archives municipales :

L'accueil du public se poursuit en mode dégradé avec une ouverture de la salle de lecture le mardi et le jeudi de 13h à 17h uniquement sur RDV (lien disponible sur archives.metz.fr). La salle carrée, à côté de l'accueil des Archives dans le cloître des Récollets, a été aménagée en salle d'exposition permanente pour faire découvrir à tous notre service : les missions et les fonds d'archives. Plusieurs photos et documents (fac-similés) sont exposés en vitrine. Les roll-up de présentation sont en cours de modernisation avec le concours de la direction de la communication. Enfin, le service travaille toujours à l'exposition de Gaulle.

Service Patrimoine culturel :

Madame Barbara SCHNEIDER informe que la Ville de Metz souhaite participer à l'opération intitulée "les Rubans du Patrimoine" dont c'est la 27^e édition en 2021. Il s'agit d'un concours organisé par la Fédération Française du Bâtiment, l'association des Maires de France et la Fondation du patrimoine. Il récompense les communes qui valorisent leurs édifices remarquables par des travaux de restauration. La Ville déposera à la fin du mois un dossier de candidature pour la première tranche de travaux réalisés sur le clos couvert de l'aile Nord du Cloître des Récollets.

Monsieur Patrick THIL indique qu'une réunion de travail avec la DRAC Grand Est sur la programmation pluriannuelle des travaux sur les monuments historiques s'est tenue cette semaine : la priorité a été donnée à la basilique Saint-Vincent et on étudie une aide éventuelle à l'église Sainte-Thérèse en soutien à la paroisse propriétaire. De même pour la Synagogue de Metz.

Service Action culturelle :

Madame Gwenaëlle PROTARD indique que le service Action culturelle instruit actuellement l'ensemble des demandes de subvention déposées par les associations culturelles, en particulier celles dans le domaine du spectacle vivant (musique, théâtre et danse) dont les propositions de soutiens seront soumises au vote du prochain Conseil municipal.

Au sujet du bâtiment municipal Poudet (1 000 m² d'espace de stockage dans le quartier de Devant-lès-Ponts), une quinzaine d'associations et compagnies de théâtre et de danse y ont déposé leur matériel scénique. Une inauguration est envisagée fin mars afin de valoriser cette mise à disposition, à titre gracieux.

Enfin, une réflexion est engagée sur les événements culturels produits par le service au regard de la crise sanitaire (Fêtes de la Mirabelle, rdv culturels de l'été, Constellations).

Pour répondre à la question de Monsieur Guy REISS au sujet de la candidature de la Ville de Metz au nouveau label "Capitale française de la Culture 2022", Monsieur Patrick THIL indique que 29 villes se sont portées candidates dont 3 collectivités dans le Grand Est : Metz, Colmar et la communauté de communes de Vitry-le-François. Début février, 10 collectivités seront sélectionnées et devront rendre un dossier finalisé pour la fin février. L'annonce du lauréat est prévue le 31 mars. Aucune communication n'est envisagée par la Ville avant les résultats de la pré-sélection. Le dossier présenté par Metz porte sur le numérique, pour une culture créative et inclusive. Monsieur Patrick THIL remercie Monsieur Vincent DAPPOZZE et ses équipes pour la qualité et la densité du dossier, fruit d'un travail remarquable réalisé dans un délai très serré.

2° point : Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2020.

Avis favorable de la Commission

3° point : Service Action culturelle - Versement des contributions financières 2021 à la Cité musicale-Metz.

Monsieur Vincent DAPPOZZE présente ce rapport qui propose un bilan complet des activités de l'année 2020 et les perspectives plus réjouissantes en 2021. Malgré la crise sans précédent, il est à noter plusieurs éléments positifs à retirer de 2020, comme le développement de nouvelles pratiques pour maintenir le lien avec les publics, comme la captation et la diffusion sur les chaînes locales d'un concert de l'Orchestre national de Metz. L'engouement du public est également à souligner pendant les périodes de réouverture, sur le temps de l'été (programmation de 8 concerts complets) et à la reprise quasi normale de la saison en septembre jusqu'au second confinement. Les artistes ont par ailleurs pu continuer leur travail de création (ex : compagnie Roland Furieux) lors de ce second confinement.

L'établissement public Metz en Scènes a pu encaisser les conséquences financières de la crise grâce à l'exonération de charges sociales et au dispositif d'activité partielle, auquel le Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz n'était, pour sa part, pas éligible. L'ONM a ainsi supporté l'intégralité de ses dépenses de personnel pendant la période d'arrêt de ses activités tandis que ses recettes ont été fortement impactées. Monsieur Patrick THIL précise que cette différence de traitement entre les structures publiques et privées soulève de vastes questions et que la Ministre de la culture a été interpellée sur ce sujet national.

Pour 2021, il est à noter la volonté de la Cité musicale-Metz de pérenniser d'une part des partenariats dans le champ social initiés en 2020 (hôpitaux), et de maintenir d'autre part la présence de l'Orchestre à l'échelle régionale, métropolitaine, et bien évidemment de la ville de Metz (ex : temps fort dans le cadre du festival des Constellations de Metz). Une programmation éclectique jusqu'au milieu de l'année 2021 est prête dès que les salles pourront rouvrir, en mode assis, avec des jauges limitées et des protocoles sanitaires stricts en termes d'accueil du public et des artistes.

Pour revenir à l'objet de la délibération, il est précisé que le caractère nouveau de la contribution financière de la Ville, d'un montant total de 45 000 euros, proposée au titre de l'investissement à l'ONM pour l'exercice 2021. Au sujet de la contribution financière en investissement à l'EPCC Metz en Scènes, d'un montant total de 170 000 euros, Monsieur Patrick THIL précise que ce n'est pas une baisse, en comparaison avec les années précédentes. En fait, les aides exceptionnelles liées à des travaux divers, allouées dans le cadre du 30^e anniversaire de l'Arsenal, au cours des trois dernières années, ont pris fin.

Pour répondre à Madame Corinne FRIOT, Monsieur Patrick THIL précise que les autres recettes de la structure sont constituées par des ressources propres comme la billetterie et les locations de salles.

Avis favorable de la Commission

Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR

4^e point : Service Action culturelle – Projet d'éducation musicale DEMOS - Bilan de la première année d'apprentissage des deux nouveaux orchestres et mise en œuvre de la deuxième année.

Madame Gwenaëlle PROTARD présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Pour répondre à Madame Corinne FRIOT, Monsieur Patrick THIL précise que le dispositif concerne des enfants, âgés de 7 à 12 ans, des quartiers Politique de la ville. Il ajoute que la contribution financière de la Ville est peu élevée, au regard de celle de la Philharmonie de Paris qui en est le principal contributeur.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR*

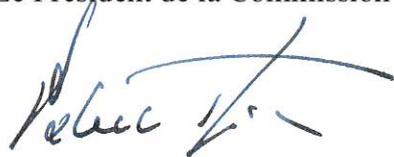
5^e point : Service Action culturelle – Versement de subventions 2021 aux principaux festivals culturels de Metz.

Madame Gwenaëlle PROTARD présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière. Elle précise que le Livre à Metz travaille au report du festival d'avril au mois de juin, du côté des jardins de l'Esplanade, dans le plus strict respect des protocoles sanitaires et en concertation avec l'association Couleurs gaies et les services municipaux.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h25.

Le Président de la Commission :



Patrick THIL